

Bien sûr ce « droit » ne remet jamais en cause la médecine de classe :

- Les conventions libres avec la Sécurité Sociale ont officiellement divisé les médecins en 2 groupes : ceux conventionnés (80 %) qui soignent 60 malades par jour, et ceux non conventionnés (20 %) qui dans le même temps en soignent 10 avec lesquels ils « s'entendent » sur les honoraires !

- De même, il existe dans les hôpitaux, des cliniques privées luxueuses réservées aux malades des patrons et agrégés (8 % des lits).

- De toute façon le ticket modérateur qui reste à la charge du malade pèse évidemment plus lourd dans le budget de l'ouvrier que dans celui du PDG : ainsi en 1965 les ouvriers agricoles dépensaient 50F par an et par personne pour se soigner, les ouvriers et les petits employés 100F, les cadres 150F, les industriels et les patrons ... ? la statistique du CREDOC ne le dit pas !

De même pour les familles nombreuses, au-delà de 3 enfants la consommation individuelle est inversement proportionnelle aux nombres d'enfants.

Cette médecine de classe est d'ailleurs quotidiennement aggravée par l'absence d'éducation sanitaire réelle remplacée par le matraquage publicitaire des laboratoires. Ainsi si on compare le nombre de médicaments achetés avec ordonnance et des médicaments achetés sans ordonnance, en fonction des revenus, on constate que les « bas salaires » ont moins souvent recours au médecin et plus souvent se « débrouillent » avec les médicaments du bord, quitte à ne pas être remboursés par la Sécurité Sociale.

2) La deuxième raison fondamentale est le développement des techniques dont la conséquence est double :

- D'une part accroissement important de la longévité : en 1985 il y aura plus de 15 % de la population de plus de 65 ans. Or comme chacun le sait les vieillards font beaucoup plus souvent appel au médecin que les adultes jeunes.

- D'autre part, un accroissement considérable du coût des soins : une consultation se termine rarement aujourd'hui sans une radio ou un examen de sang. Ainsi le taux de croissance par an est de 3 % pour les visites, 6 % pour les consultations, 7 % pour les actes de chirurgie et de spécialités, 8 % pour les actes de radiologie, 14 % pour les examens de laboratoires.

3) Enfin et surtout le développement d'une médecine « sociale ».

- Les conditions de logement, de transport, de travail, le bruit et la pollution créent une « pathologie sociale » de plus en plus importante.

- Monnier, président de la CSMF (Confédération des Syndicats Médicaux Français) déclarait : « le développement de la civilisation industrielle crée un nouveau milieu, un nouveau genre de vie moins naturelle, moins stable, rapidement évolutif entraînant maladie, accidents professionnels, accidents de trajet, mais surtout une inadaptation, une angoisse, une névrose dont l'absentéisme n'est qu'une manifestation » (quand Monnier parle de civilisation industrielle, il faut ajouter : dans le cadre de l'anarchie et de l'exploitation capitaliste !).

- Les statistiques de la Sécurité Sociale inscrivent sous la rubrique « névrose liée au travail » 1/4 des arrêts de travail.

D'ailleurs la publicité des laboratoires adressée aux médecins en témoigne
« 70 % de vos consultants sont fatigués, 70 % ont besoin de ... » ou encore
« Vous ne pouvez rien contre les « stress » de la vie quotidienne : feuilles d'impôts, bruits de la cité ... plus de 2 millions de personnes en France souffrent d'irritabilité fonctionnelle et de ses manifestations somatiques réactionnelles : vous n'y pouvez rien mais vous pouvez beaucoup contre les effets avec ... »